



Plan de Développement Durable pour le territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn 2013 – 2016

STRATEGIE 2016

Approuvé par le Conseil communautaire
lors de sa session du 8 avril 2013

Prospective

Vision 2020 pour le territoire

Cette vision s'inscrit dans les perspectives évoquées dès 2002 dans le Plan de développement unitaire des deux communautés de communes « ancêtres », et démontre ainsi, s'il le fallait, la continuité d'action suite à la fusion en 2008.

Le territoire Sauer – Pechelbronn,

“ Une terre d'énergies tournée vers les familles et la valorisation active de toutes ses ressources, qui affirme son attractivité comme pôle résidentiel et d'activité, partenaire de Haguenau ”.

Pays de nature et de patrimoine, où les énergies de la terre se sont donné rendez-vous, mais aussi terre d'histoire et de culture, lui conférant une identité forte, le territoire Sauer-Pechelbronn entend tirer parti de ce potentiel endogène, du positionnement frontalier particulier de l'Alsace du Nord, de la proximité avec Haguenau et de l'appartenance d'une part importante de son espace intercommunautaire au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Réserve de Biosphère transfrontalière. Il s'affirme, par un développement volontariste de l'économie locale, en pôle résidentiel et d'activité, attractif pour ses habitants et pour de nouvelles populations, en équilibre entre Haguenau et Wissembourg. Terre de solidarité, fière de ses femmes et de ses hommes, Sauer-Pechelbronn met en valeur leurs réalisations : celles du passé, et celles du présent. Enfin, consciente des enjeux mondiaux, la communauté de communes s'inscrit résolument dans le Développement Durable et anticipe les mutations à venir, en particulier la raréfaction de l'énergie, par une démarche visant à réduire sa dépendance énergétique.

Il s'agit, comme l'a mis en valeur et souligné le diagnostic participatif conduit en 2009/2010, d'un challenge important mais tout à fait **réaliste**, compte tenu notamment des actions menées depuis 2002 et des résultats encourageants.

Pour relever ce défi d'avenir, la communauté de communes rappelle sa **vocation de structure de projet**, et non pas de gestion, telle que défini à l'article L5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

La stratégie à l'horizon 2016 de la communauté de communes s'appuie ainsi sur 5 Axes stratégiques et 7 Incontournables, définis ci-après.

Thématiques

Les 5 Axes stratégiques de la communauté de communes

Les **Axes stratégiques** articulent tous les champs d'intervention de la communauté de communes, selon les cinq thématiques suivantes :

1. Valorisation des ressources locales par l'activité économique et touristique
2. Equilibre territorial et centralités
3. Échanges et mobilités
4. Richesses humaines
5. Habitat et logement

Ils développent, à travers une arborescence logique, les orientations et objectifs auxquels les projets de la communauté de communes sont rattachés (4 niveaux logiques au total : Axes stratégiques – Orientations - Objectifs intermédiaires - Objectifs opérationnels).

Les 5 axes et 19 orientations

1. Rendre le territoire attractif et développer l'activité économique et touristique en valorisant les ressources naturelles

1.1 Préserver et valoriser les patrimoines bâtis, historiques, naturels et paysagers par l'activité touristique

1.2 Préserver et valoriser le patrimoine thermal par une activité thérapeutique, de bien-être et de loisirs

1.3 Préserver et valoriser le patrimoine forestier par le développement de la filière bois locale

1.4 Préserver et valoriser toutes les énergies du territoire pour devenir un Territoire à Energie POSitive (TEPOS), avec une attention particulière aux "énergies de la terre", par une réduction des besoins et le développement de la production renouvelable.

1.5 Préserver et valoriser toutes les ressources naturelles, en particulier l'eau et ses écosystèmes

1.6 Préserver et valoriser l'activité économique existante, en particulier l'agriculture, l'artisanat, le commerce de proximité et l'industrie

1.7 Préserver et valoriser le patrimoine foncier par l'accueil d'activités économiques créatrices d'emplois

2. Rendre le territoire attractif par le maintien de son équilibre territorial et le renforcement des pôles de centralité

2.1 Développer les pôles de centralité du territoire

2.2 Assurer une évolution équilibrée du territoire, notamment démographique, entre plaine, piémont et montagne

2.3 Faire vivre la solidarité intercommunale par un appui aux communes en Ressources Humaines et outils

3. Rendre le territoire attractif par son excellence dans les qualités d'échanges et par ses mobilités alternatives et douces

3.1 Assurer l'accès de tous aux Technologies d'Information et de Communication, via le soutien au développement du Très Haut Débit

3.2 Organiser la desserte de tout le territoire, basée sur la multi-modalité et les modes doux

4. Rendre le territoire attractif par la valorisation de ses richesses humaines

4.1 Soutenir les familles et les jeunes par du conseil, des prestations et des animations

4.2 Soutenir les personnes âgées

4.3 Encourager les dynamiques associatives qui représentent un soutien du "Vivre ensemble" et de solidarités locales, qui sont créatrices de bien-être, de loisirs et d'animation du territoire

4.4 Soutenir les personnes en recherche d'emploi local

5. Rendre le territoire attractif par une offre diversifiée et abondante d'habitat adapté.

5.1 Définir la politique "habitat" sur la base d'un diagnostic fin

5.2 Promouvoir la construction en matériaux locaux biosourcés, en anticipant la réglementation thermique

5.3 Sauvegarder le patrimoine bâti traditionnel, et en particulier la maison alsacienne

Dans l'annexe 1, les cinq axes stratégiques sont présentés plus en détail, avec leurs particularités et orientations spécifiques, et leurs projets associés.

Méthode

Les 7 Incontournables de notre action

Les Incontournables présentent des éléments de méthode, autrement dit des principes qui nous sont chers et que nous souhaitons voir appliqués dans tout projet et toute action de la communauté de communes.

En réorientant les méthodes de travail, nous intégrons le développement durable au cœur de notre démarche : l'Agenda 21 ne sera plus une simple liste de projets ponctuels, mais une démarche structurelle.

Les incontournables alimentent toute l'action de la communauté de communes. Définis en commun, intégrés au sein même de la stratégie, les incontournables doivent être pris en compte systématiquement dans chaque projet de la communauté de communes. Ils représentent ainsi une boîte d'outils de valeurs communes, et fournissent des repères fixes pour la mise en œuvre des projets.

Sept Incontournables caractérisent ainsi notre manière de travailler :

- Pilotage – gouvernance ;
- Evaluation – amélioration ;
- Communication – participation ;
- Coopération ;
- Identité – reconnaissance/identification ;
- Approche transversale développement durable ;
- Animation territoriale.

1. Choisir le pilotage et la gouvernance les mieux adaptés

La gouvernance et le pilotage des projets doivent être bien définis pour éviter des pertes d'efficacité et pour identifier clairement les responsabilités. Tous les projets doivent disposer, outre l'agent référent, d'un pilotage politique dont la structure a été précisée et les choix motivés.

2. Evaluer toute notre action pour en rendre compte et pour l'améliorer en continu

L'évaluation répond aux trois questions « Que faisons-nous ? Comment le faisons-nous ? Quelles conséquences suscitons-nous ? » Nous souhaitons généraliser un suivi-évaluation à tous nos projets pour rendre compte de nos actions et pour améliorer et adapter nos projets en continu.

3. Impliquer les habitants et les acteurs par un partage d'informations et de savoirs, une communication adaptée et une démarche participative

L'information et le partage des savoirs est un préalable à tout échange sur un projet. Sur la base d'un niveau commun de connaissances, on peut ensuite communiquer sur les démarches et choix souhaités, et impliquer d'autres personnes dans l'élaboration des actions.

La démarche d'implication des acteurs, avec des degrés adaptés à chaque projet, doit devenir une réelle aide à la décision et faire ressortir des idées nouvelles, capables de dynamiser notre action.

4. Coopérer systématiquement avec tous les voisins et avec les réseaux d'échanges supra-intercommunaux

Pour les êtres sociaux que nous sommes, la coopération est au cœur de nos vies et de notre quotidien. Un repli sur nous-mêmes nous priverait de toute énergie et capacité d'évoluer et d'agir. Le territoire Sauer-Pechelbronn se situe sur un carrefour d'entités géographiques créant de multiples nécessités - opportunités de collaboration. Les réponses aux enjeux globalisés d'aujourd'hui et de demain s'organisent de plus en plus via des structures « supra », dont il faut en particulier citer l'ADEAN, le SCoTAN et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

La coopération avec nos voisins et dans des espaces d'échanges doit enrichir tous nos projets, pour un meilleur service aux publics, pour optimiser les moyens investis et pour s'inscrire dans le progrès et l'innovation.

5. Veiller à l'identité et à la reconnaissabilité du territoire

Une identité forte d'un territoire, tout comme d'une personnalité, peut quelquefois susciter des rejets. Mais elle sert toujours à nous positionner, à nous repérer, et contribue à notre identification avec notre environnement. L'identité du territoire permet également de le reconnaître parmi d'autres, Et cela devient un atout majeur pour l'attractivité touristique.

Il convient alors de préserver ce qui fait l'identité du territoire, tout en faisant évoluer cette identité, dans un esprit d'ouverture aux autres.

6. Intégrer une approche transversale de Développement Durable

Le développement est durable quand il prend en compte, outre la viabilité économique, l'équité sociale et l'équilibre environnemental. La stratégie nationale Développement Durable précise ces trois sphères en distinguant cinq « finalités ».

Les projets de communauté de communes doivent systématiquement prendre en compte les trois piliers / cinq finalités du développement durable, pour aboutir à une transversalité accrue de notre action.

7. Assurer une animation territoriale qui intègre tous les acteurs

Les femmes et les hommes d'un territoire représentent son plus précieux capital. Leurs investissements dans la res publica, dans les instances représentatives, dans les associations et fédérations, mais aussi, tout d'abord, dans leurs métiers et professions, font réellement vivre le territoire.

Le soutien des acteurs, et en particulier le soutien des multiplicateurs et animateurs, doit représenter une tâche quotidienne pour l'équipe communautaire et faire partie intégrante de tout projet.

Chaque Incontournable est décrit avec les motivations de son choix ainsi que tous les détails sur sa mise en œuvre, y compris des questionnements visant à faciliter la prise en compte au quotidien, dans l'annexe 2.

Action et projets de la communauté de communes

Chaque **objectif opérationnel** correspond à un **projet**, sachant qu'un projet peut servir un ou plusieurs objectifs. Dans le plan d'action (3^{ème} partie du Plan de développement durable), chaque projet est décrit par une Fiche-projet qui définit les moyens humains et financiers affectés ainsi que l'échéancier. Au total, sur 164 projets définis, **111 projets sont d'ores et déjà « en cours »** de mise en œuvre.

Les priorités sont déterminées par objectif opérationnel, en fonction du caractère particulièrement structurant et urgent des projets. Sur les 111 projets en cours, 47 sont identifiés comme prioritaires.

A l'horizon 2014, tous les moyens disponibles de la communauté de communes seront concentrés sur la mise en œuvre de ces 47 projets prioritaires.

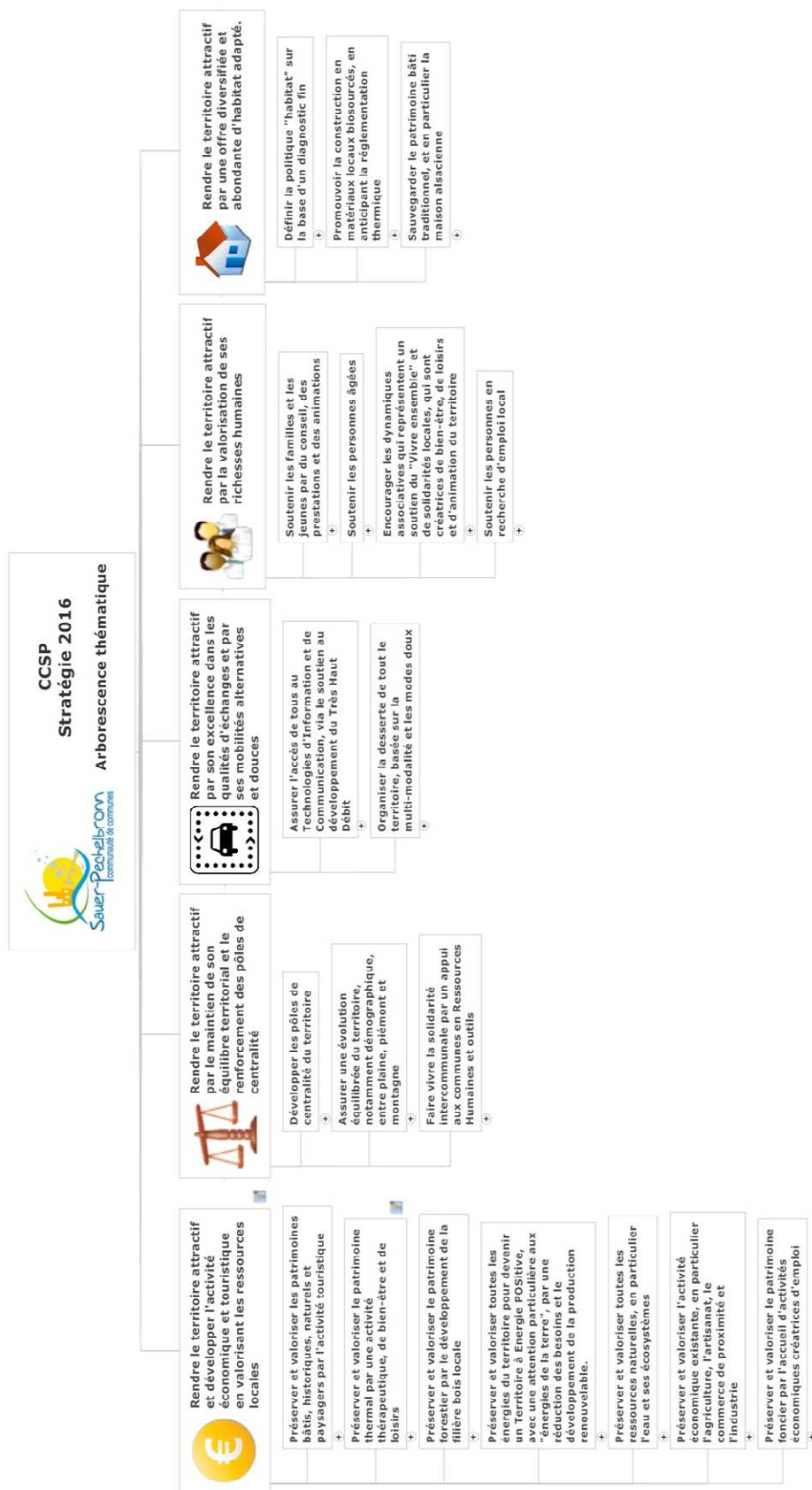
Il est bien entendu que ces priorités changeront dans le temps, et qu'une actualisation régulière est nécessaire, pour prendre en compte des urgences, par exemple dues à des projets de tiers.

La liste des projets prioritaires est jointe à l'annexe 3.

L'ensemble des projets est décrit dans la 3^{ème} partie : « Plan d'action » du Plan de Développement Durable.

ANNEXE 1 : LES 5 AXES STRATEGIQUES

Cinq Axes stratégiques et 19 Orientations structurent les objectifs et projets



Axe 1 : Valorisation des ressources naturelles par l'activité économique et touristique
« Rendre le territoire attractif et développer l'activité économique et touristique en valorisant les ressources locales »

Le territoire Sauer-Pechelbronn se distingue par la grande diversité de ressources (au sens large) à sa disposition, qui présentent autant d'opportunités de développement économique. Il nous faut mobiliser toutes ces ressources, dans une démarche proactive et volontariste, avec une attention particulière à celles rendant le territoire unique, à savoir :

- les ressources géothermiques et le patrimoine industriel pétrolier et du secteur de Pechelbronn ;
- le patrimoine historique et la mémoire du conflit 1870, du secteur Froeschwiller-Woerth ;
- la ressource thermale du secteur de Morsbronn ;
- le patrimoine des châteaux-forts médiévaux dans les Vosges du Nord.

Nous souhaitons ainsi inventer une mise en valeur des ressources locales, par des entreprises du territoire, non délocalisables, plutôt que de chercher des investissements, de plus en plus rares, de sociétés financières volatiles. Le tourisme et l'activité loisirs des habitants et voisins, sous toutes leurs formes, prendra une place essentielle dans ce développement. Une attention particulière est à porter à la disponibilité de foncier et de bâtis pour l'activité économique au sens large.

Le développement touristique, qui devra se structurer à l'échelle de l'Alsace du Nord, saura mettre en valeur les châteaux-forts, à partir du site du Fleckenstein, les vestiges de la ligne Maginot, la mémoire du conflit 1870 autour de Woerth, mais aussi le patrimoine industriel de Pechelbronn et les Arts et Traditions populaires, à travers la Maison Rurale de l'Outre Forêt. La cible première est la randonnée, pédestre ou à vélo.

La valorisation de la ressource thermale par un maintien de la cure thermale et le développement d'un équipement thermo-ludique et de bien-être à Morsbronn-lès-Bains est une orientation prioritaire.

De la même façon, la structuration de la filière forêt-bois visant la création de plus-value locale, dans le projet « pôle bois », est l'un des projets-phare de cet axe.

Les énergies prennent une place particulière dans cette stratégie. S'inscrivant dans la démarche du Plan Climat-Energie Territorial, porté par le Pays d'Alsace du Nord, l'action sur le territoire Sauer-Pechelbronn se concrétise aujourd'hui par le portage d'un Espace Info Energies et d'un Conseil en Energie Partagé. A l'avenir, une démarche autour du développement des énergies renouvelables (« Territoire en Energie Positive ») devrait s'avérer structurante pour le territoire, déjà largement engagé. En ce sens, la valorisation de la mémoire autour de Pechelbronn, berceau industriel, pourrait déclencher une dynamique créatrice de réflexion et de recherche & développement.

Les autres orientations visent l'eau, avec les programmes de restauration et d'entretien du Seltzbach et de la Sauer, la biodiversité, avec le programme Zéro-phytosanitaires, ou encore les déchets.

L'activité économique existante, objet de la deuxième phase d'une OCM, et de l'accueil de nouvelles entreprises, par la valorisation de notre foncier sous forme de zone d'activité, dans le cadre fixé par le SCoT Alsace du Nord, mérite une attention particulière. Le soutien aux entreprises tirera utilement profit, sous forme de « clusters », de synergies avec des entreprises déjà installées et à travers des réseaux et de l'animation à créer. La question de l'utilité d'un démarchage actif pour l'installation de nouvelles entreprises, à mener à une échelle territoriale pertinente (Alsace du Nord ?) est posée.

Axe 2 : Equilibre territorial et centralités

« Rendre le territoire attractif par le maintien de son équilibre territorial et le renforcement des pôles de centralité »

Le premier rôle d'une intercommunalité est d'apporter des services à un territoire que les communes ne sont pas en mesure d'apporter individuellement. Ces projets de développement et d'aménagement doivent judicieusement respecter et maintenir l'évolution équilibrée de notre territoire, entre la montagne, le piémont et la plaine, tout comme entre secteurs à proximité de Haguenau ou des grands axes et secteurs périphériques ou frontaliers. Une chaîne de solidarité est aussi solide que le plus faible de ses membres – ce vieil adage expose parfaitement la motivation d'une telle démarche. La planification spatiale de cette recherche d'équilibre préfigurerait facilement un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Dans cette perspective, une première réflexion sur l'organisation scolaire peut servir d'expérience pilote.

Le renforcement des centralités présente une orientation stratégique plus importante encore, le territoire Sauer-Pechelbronn étant dépourvu aujourd'hui d'un pôle-centre prépondérant. Or, cette absence entraîne un manque de fonctions centrales pour le territoire se traduisant par une perte de pouvoir d'achat et services à la population. Ainsi, le projet-phare jusqu'en 2016 est le renforcement de la centralité de Woerth, par un important travail de réhabilitation et de revitalisation économique de son centre-ville. Sont prévus la création d'un commerce de proximité et de logements adaptés pour personnes âgées grâce à un équipement domotique spécifique. En parallèle, les pôles de Pechelbronn et la partie Nord du territoire devront bénéficier de projets d'attractivité. En particulier sur la partie Nord du territoire, le besoin de soutien est important pour arrêter la perte démographique nette : le maintien de la population conditionne la préservation des services et commerces (et réciproquement). Ainsi, des projets divers sont à mettre en œuvre, autour de la facilitation de l'emploi et de l'entrepreneuriat : la création d'une micro-crèche à Lembach vise à favoriser la venue de jeunes familles ; l'éloignement relatif des centres urbains devra être contré par le développement du très haut débit.

Le troisième axe de l'approche s'articule autour des prestations d'appui aux communes de la part de l'intercommunalité. Ces appuis, techniques ou en moyens humains, comprennent la Système d'Information Géographique, des mutualisation d'outils, par exemple sur la chaîne comptable, le conseil sur les économies d'énergie par le technicien « Conseil en énergie partagé », mais aussi des réseaux d'échanges entre agents, par exemple les secrétaires de mairie.

Axe 3 : Échanges et mobilités

« Rendre le territoire attractif par son excellence dans les qualités d'échanges et par ses mobilités alternatives et sans voiture. »

La spécificité d'un territoire rural, à faible densité de population, réside dans sa dépendance des moyens de déplacement. Ainsi, le territoire Sauer-Pechelbronn apporte depuis longtemps une attention particulière aux échanges et à la mobilité qui la sous-tendait traditionnellement. Avec les facilités apportées par les nouvelles technologies de communication, deux orientations structurent l'approche de la communauté de communes :

D'une part, le soutien au développement du Très Haut Débit, c'est-à-dire le déploiement de la fibre optique, doit assurer l'accès de tous aux Technologies d'Information et de Communication. A ce titre, il nous faut poursuivre nos efforts, précurseurs, dans le cadre du Schéma départemental, pour une montée en débit, car c'est la condition sine qua non pour le développement d'applications, dont par exemple les initiatives portées par la maison de santé à Woerth. A terme, ces technologies devront réduire la dépendance des déplacements, et par conséquent limiter les inconvénients des distances.

D'autre part, il faut assurer la desserte de tout le territoire, basée sur la multi-modalité et les modes doux. La communauté de communes y est engagée par son projet d'excellence, le développement d'un réseau d'itinéraires cyclables et de services associés, desservant toutes les communes de son territoire. La première tranche doit être réalisée d'ici 2015. Une grande importance revient aux liaisons à travers la frontière avec le Palatinat, source de développement touristique, et nécessité pour les échanges transfrontalières à soutenir. A côté des déplacements doux, il s'agit de développer les dessertes en transport en commun, par car et par train, sur les axes structurants, ainsi que de réfléchir à un système de rabattement vers ces axes, entre autres par un transport à la demande. Un accent particulier est à mettre sur la définition de pôles d'échanges multi-modaux. Enfin, le co-voiturage et les modes alternatifs à la voiture individuelle sont à promouvoir.

Axe 4 : Richesses humaines

« Rendre le territoire attractif par la valorisation de ses richesses humaines »

C'est le plus important des axes stratégiques, car ce sont les femmes et les hommes qui font vivre un territoire, par leur engagement, leur dynamisme, leurs idées et leur travail. Trois orientations en découlent : Le soutien aux familles, aux jeunes et aux seniors, l'aide aux associations, porteuses de dynamisme, d'animation et du « Vivre ensemble », et un soutien à ceux qui souhaitent se présenter sur le marché du travail.

La famille est au cœur de l'action de la communauté de communes. Construit sur la base du « diagnostic jeunesse », le dispositif englobe les politiques de petite enfance, via le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la halte-garderie à Morsbronn, la politique de l'enfance via l'organisation d'ALSH et d'accueils périscolaires, ainsi que la politique de la jeunesse, avec une animation dédiée. La politique petite enfance privilégie l'accueil par les assistantes maternelles, identifié comme solution largement majoritaire sur le territoire, compte tenu de ses spécificités rurales. La politique jeunesse, particulièrement transversale, interroge l'ensemble des actions de la collectivité sur leur prise en

compte des besoins et apports des jeunes : emploi, déplacements, économie, habitat... Une convention formalise un partenariat particulier avec le collège de Woerth.

Le soutien aux personnes recherchant un emploi se concentre sur la facilitation de l'accès aux structures et dispositifs d'aide, par exemple à travers la mise à disposition de bureaux pour des permanences de la mission locale. L'aide directe pourrait se diriger vers l'appel à des structures d'insertion, vers la formation dans des domaines recherchés par les entreprises locales ou en voie d'installation et vers la promotion du bilinguisme.

Le soutien aux seniors reste à définir.

L'appui aux dynamiques associatives, pour leur soutien du "Vivre ensemble" et leur rôle d'animation du territoire, est un axe très ancien. Le soutien se matérialise par la mise à disposition de trois animateurs, par des infrastructures telles le gymnase intercommunal à Woerth et la Maison des Services et des associations à Durrenbach, par la valorisation du bénévolat, par un accompagnement financier et par des aides techniques, à travers la banque de matériel.

La Vision 2020 attribue un rôle central à la famille. Ainsi, à la différence des projets, les actions correspondant à des services à la population n'ont pas été prioritaires.

Axe 5 : Habitat et logement

« Rendre le territoire attractif par une offre diversifiée et abondante d'habitat adapté ».

La finalité de cet axe consiste à « Assurer un logement adapté à chaque famille. ».

Cet axe reste largement à construire. Si les interventions actuelles de la communauté de communes en la matière sont limitées, la problématique habitat-logement présente à un enjeu majeur pour le territoire, aussi bien en tant que besoin de logements pour la population, nouvelle notamment, qu'en tant que nécessité de rénovation et de réhabilitation du bâti existant, en termes d'identité du territoire et d'attrait touristique.

La construction de la politique devra s'appuyer sur un Plan Local de l'Habitat (PLH), qui fournira la base d'un diagnostic fin, permettant d'identifier les enjeux particuliers et les leviers pour notre action. En termes d'orientations politiques, deux axes se dessinent d'ores et déjà, structurant ainsi la politique à mener :

- La promotion de la construction en matériaux locaux biosourcés, en anticipant la réglementation thermique ;
- La sauvegarde du patrimoine bâti traditionnel, et en particulier la maison alsacienne.

Les projets de la communauté de communes ont un rôle d'exemplarité et de démonstration particulier à jouer, en premier lieu le « Bat'innovant », maison démonstrateur du PER Pôle Bois à construire au terroir Clémenceau, ainsi que la réhabilitation des logements pour personnes âgées « TIC-Santé » dans le centre-ville de Woerth.

ANNEXE 2 : LES 7 INCONTOURNABLES

1. Choisir le pilotage et la gouvernance les mieux adaptés

Sens de l'Incontournable

La gouvernance et le pilotage des projets doivent être bien définis pour éviter des pertes d'efficacité, et pour identifier clairement les responsabilités. Cela concerne en premier lieu les instances de la communauté de communes. En deuxième lieu, il faut veiller au pilotage individuel de chaque projet, en fonction de l'ampleur du projet, de sa durée, de son budget, de l'existence et des exigences des partenaires, par exemple.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

Nous souhaitons que tous les projets disposent, outre l'agent référent, d'un pilotage politique dont la structure a été précisée, et les choix motivés. Nous gagnerons ainsi en lisibilité de notre action, en pertinence des moyens attribués et en clarification des rôles dans le binôme élu-technicien. Enfin, un pilotage clair facilite largement l'implication des acteurs par la suite.

Les questions suivantes doivent trouver une réponse :

- Un binôme élu-technicien est-il déterminé pour le projet ?
- L'attribution des moyens (temps, finances, autorité...) est-elle suffisante ?
- Une structure de pilotage a-t-elle été déterminée, et quelles raisons motivent ce choix ?

2. Evaluer toute notre action pour en rendre compte et pour l'améliorer en continu

Sens de l'Incontournable

L'évaluation répond aux trois questions « Que faisons-nous ? Comment le faisons-nous ? Quelles conséquences suscitons-nous ? » Si nous rendons compte de notre activité et de ses effets, nous menons une évaluation. Plus précisément, une évaluation étudie, à partir des objectifs d'une action, les réalisations de cette action, ses résultats et, le cas échéant, ses impacts. Ainsi, dans une collectivité, nous évaluons l'emploi des deniers publics, de son efficacité et de son efficience, pour donner des informations transparentes sur l'usage que nous avons fait de ce qui nous a été confié.

L'évaluation doit sous-tendre toute notre action. Elle prépare en particulier les moments-clé de la vie institutionnelle, à savoir le débat d'orientation budgétaire, le compte administratif ou les rapports d'activités.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

Nous souhaitons généraliser l'évaluation à tous nos projets pour rendre compte de nos actions et pour améliorer et adapter nos projets en continu.

Dans la pratique des projets, il s'agit davantage de mener un suivi-évaluation, c'est-à-dire une approche plus légère qu'une évaluation proprement dite. A ce titre, le recours à des indicateurs peut être limité à un ou deux.

Pour chaque projet, nous soulevons les interrogations suivantes :

- Les résultats attendus pour ce projet sont-ils définis de façon claire, précise, et de préférence chiffrée ?
- Un (ou deux) indicateur et ses valeurs-cible ont-ils été déterminés, afin de suivre facilement les effets de l'action selon un rythme régulier (au moins annuel) ?
- Lorsque le suivi régulier montre un décalage entre les résultats réels et attendus, des améliorations sont-elles apportées au projet afin de réajuster ?

Dans l'avenir, il serait judicieux de suivre également l'évolution du territoire dans son ensemble, à travers un jeu d'indicateurs, en prenant en compte le dynamisme des acteurs et de la population.

3. Impliquer les habitants et les acteurs par un partage d'information et de savoirs, une communication adaptée et une démarche participative

Sens de l'Incontournable

L'information et le partage des savoirs est un préalable à tout échange sur un projet. Sur la base d'un niveau commun de connaissances, on peut ensuite communiquer sur les démarches et choix souhaités, et impliquer d'autres personnes dans l'élaboration des actions. Information et communication permettent une compréhension, un sentiment d'appartenance et un partage des objectifs. L'implication dans l'élaboration des projets doit toutefois être adaptée au contexte : la simple information présente la base ; la consultation demande l'avis, sans engagement de prendre en compte celui-ci ; la concertation indique une adaptation de l'action en fonction des remarques, souhaits et suggestions ; la co-construction enfin implique un réel partage de la définition du projet, y compris sur la décision. Un choix est à faire, préservant la décision des élus, en clarifiant la portée de la participation et les responsabilités.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

Nous souhaitons que l'information circule à tout moment, en interne comme vers l'extérieur de la communauté de communes, afin d'assurer la plus large transparence sur notre action. En outre, il faut assurer que la démarche d'implication des acteurs, avec des degrés adaptés à chaque projet, devienne une réelle aide à la décision et fasse ressortir des idées nouvelles, capables de dynamiser notre action.

L'information générale est diffusée via deux canaux principaux : le journal trimestriel « Info-Blätt'l » et le site internet. Leurs lignes éditoriales sont définies par la commission « communication », sous la présidence du Vice-président délégué.

Chaque projet doit faire l'objet d'une démarche d'information détaillée des acteurs : décideurs politiques, acteurs constitués et habitants, avant, pendant et après le projet.

L'implication des acteurs dans les actions et projets est déterminée projet par projet, en répondant aux questions suivantes :

- La commission technique concernée et les instances consultatives ont-elles été informées et impliquées dans la définition du projet ?
- Comment pouvons-nous communiquer avec les usagers impactés et les bénéficiaires de ce projet ?
- Comment les usagers et bénéficiaires pourront-ils donner leur avis sur le projet voire influencer sa mise en œuvre ?
- Avons-nous imaginé que les usagers et les bénéficiaires co-construisent notre projet ou participent aux décisions sur le projet ?

4. Coopérer systématiquement avec tous les voisins et avec les réseaux d'échanges supra-intercommunaux

Sens de l'Incontournable

La coopération est au cœur de nos vies et notre quotidien. Un repli sur nous-mêmes nous priverait de toute énergie et capacité d'évoluer et d'agir.

Le territoire Sauer-Pechelbronn est plus petit que les bassins d'emploi de ses habitants, en particulier au vu de la forte proportion de travailleurs frontaliers. Plus généralement, sa situation sur un carrefour d'entités géographiques crée de multiples nécessités - opportunités de collaboration : économique avec Haguenau, sur le réseau ferré avec le Soultzerland, sur le scolaire ou la culture avec tous nos voisins. La coopération apporte ainsi une réponse aux besoins des hommes et femmes concernés et des enjeux d'aménagement et de développement économique du territoire.

Il faut souligner à ce titre le rôle particulier de la coopération transfrontalière avec les Ortsgemeinden et la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland, côté allemand, avec lesquels nous partageons une même entité géographique/paysagère. Aussi, les contacts avec le Pays de Bitche/Bitscherland, côté lorrain, ne doivent pas être oubliés. Au-delà des réponses au quotidien, ces contacts nous enrichissent par des approches différentes, des solutions novatrices, des idées, des réflexions. Et, ils nous permettent de bénéficier d'accompagnements techniques et financiers particuliers.

Enfin, les réponses aux enjeux globalisés d'aujourd'hui et de demain s'organisent de plus en plus via des structures « supra », dont il faut en particulier citer l'ADEAN, le SCoTAN et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Ces espaces d'échange et de réflexion peuvent nous faciliter l'organisation, à des échelles pertinentes, des projets que nous poursuivons, et nous y soutenir.

La présente stratégie du territoire Sauer-Pechelbronn se comprend ainsi comme une application locale de la Charte du Parc Naturel Régional.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

La coopération avec nos voisins et dans des espaces d'échanges doit enrichir tous nos projets, pour un meilleur service aux publics, pour optimiser les moyens investis et pour s'inscrire dans le progrès et l'innovation.

Afin de pouvoir systématiser l'appel à des fonds européens, il est primordial de préserver notre marge d'auto-financement et la trésorerie correspondante.

Chaque projet répondra aux interrogations suivantes :

- Dans quelle autre structure la thématique de notre projet a été / est abordée ?
- Quelles expériences des autres nous permettront-elles d'avancer plus facilement ou plus rapidement ?
- Quelle coopération suscitera-t-elle des gains de productivité ou d'échelle ?
- Quelle coopération pourrait nous permettre à nous et à tous les coopérants d'activer des financements supplémentaires ?
- Avons-nous sollicité au moins deux voisins ou structures « supra » pour coopérer sur le projet en question ?
- Avons-nous sollicité tous les moyens de financement européens disponibles ?

5. Veiller à l'identité et à la reconnaissabilité du territoire

Sens de l'Incontournable

Une identité forte d'un territoire, tout comme d'une personnalité, peut quelquefois susciter des rejets. Mais elle sert toujours à nous positionner, à nous repérer, et contribue à notre identification avec notre environnement. Dans l'actuelle globalisation, ces repères sont de plus en plus rares, et du coup précieuses, car ils nous permettent de trouver notre place.

L'identité du territoire permet également à le reconnaître parmi d'autres : Et cela devient un atout majeur pour l'attractivité touristique.

Soulignons que l'identité dépend autant l'environnement et du matériel, par exemple des paysages et des bâtis, que du comportemental et immatériel, comme les coutumes ou le parler et.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

Il convient alors de préserver ce qui fait l'identité du territoire, tout en faisant évoluer cette identité, dans un esprit d'ouverture aux autres.

En termes d'éléments identitaires forts, il faut mentionner en particulier l'architecture traditionnelle des maisons alsaciennes (dans leurs multiples formes), et les terroirs de l'exploitation pétrolière.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets, nous veillons aux questionnements suivants :

- Quels éléments identitaires sont impactés par mon projet ?
- Comment le projet préserve et valorise ces éléments identitaires ?

6. Intégrer une approche transversale de Développement Durable

Sens de l'Incontournable

Le développement est durable quand il prend en compte non seulement la viabilité économique, mais aussi l'équité sociale et l'équilibre environnemental. La stratégie nationale Développement Durable précise ces trois sphères en distinguant cinq « finalités », à savoir :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Pour pouvoir être qualifié de « durable », un projet doit ainsi prendre en compte chacune des finalités, et apprécier s'il a des impacts néfastes sur l'une d'entre elles.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

Les projets de communauté de communes doivent systématiquement prendre en compte les trois piliers / cinq finalités du développement durable, pour aboutir à une transversalité accrue de notre action.

Les interrogations suivantes peuvent aider :

- Le projet prend-il en compte au moins deux piliers / trois finalités ?
- Le projet a-t-il des effets néfastes sur un pilier / une finalité ?
- La prise en compte de quel aspect supplémentaire dans le projet permettrait-elle d'améliorer le projet dans sa transversalité ?

7. Assurer une animation territoriale qui intègre tous les acteurs

Sens de l'Incontournable

Les femmes et les hommes d'un territoire présentent son plus précieux capital. Leurs investissements dans la res publica, dans les instances représentatives, dans les associations et fédérations, mais aussi, tout d'abord, dans leurs métiers et professions, font réellement vivre le territoire.

Précisions et questionnements pour la mise en œuvre

Le soutien des acteurs, et en particulier le soutien des multiplicateurs et de ceux qui animent, doit représenter une tâche quotidienne pour l'équipe communautaire et faire partie intégrante de tout projet. L'animation des réseaux des acteurs et des noyaux d'engagement pourra libérer les idées et susciter des synergies.

Dans chaque projet, mais aussi d'une façon générale, il faut se poser les questions suivantes :

- Quels acteurs et multiplicateurs pouvons-nous identifier autour de nos projets ?
- Avons-nous sollicité ces acteurs dans l'année écoulée pour observer leurs besoins et idées ?
- Comment les demandes et besoins des acteurs évoluent-ils ?
- Quelle réponse apportons-nous aux besoins et idées exprimés ou recensés (mise en relation, recherche de synergies) ?
- Comment les acteurs sont-ils intégrés dans nos projets, et comment nos projets sont-ils intégrés dans le tissu des acteurs ?

ANNEXE 3 : LES PROJETS PRIORITAIRES

47 projets sont identifiés comme prioritaires et bénéficieront de tous les moyens disponibles, d'ici 2014, pour leur réalisation.

- ❖ Accompagner la mutualisation des moyens, d'ici 2016, entre les acteurs du tourisme en Alsace du Nord pour une démarche de promotion professionnelle et efficace, en créant une structure à cette échelle
- ❖ Rechercher un porteur de projet et/ou investisseur sur la ZA touristique à Wingen, pour une définition de projet avant fin 2015
- ❖ Porter et suivre l'étude "Best of Wandern"
- ❖ Suivre l'étude cyclo-tourisme portée par PAMINA sur les liens transfrontaliers
- ❖ Réhabiliter et rénover la Maison Rurale de l'Outre-Forêt d'ici 2015 avec un triple objectif "BBC-EFFINERGIE Rénovation", mise aux normes sécurité et mise aux normes d'accessibilité, dans un chantier-école exemplaire pour la rénovation de bâtiments traditionnels alsaciens qui devrait devenir une référence
- ❖ Développer le travail de diffusion des Arts et Traditions Populaires par l'élaboration d'outils de visite virtuelle, ouvrant l'accès au plus grand nombre et à de nouveaux publics
- ❖ Elaborer, dès possible, un projet de valorisation du patrimoine pétrolier, ambitieux mais échelonné, en lien avec les projets de développement économique du secteur, visant comme première réalisation d'ici 2016 un circuit de découverte des principaux sites
- ❖ Accompagner la vente par UGECAM de la cure thermale
- ❖ Mener à bien la DUP "ZA Morsbronn", d'ici 2014, et aboutir à la maîtrise foncière complète en fin 2016
- ❖ Elaborer un projet de valorisation pour la ZA Morsbronn et rechercher des partenaires pour sa réalisation
- ❖ Pôle bois : Créer et développer la ZA Hégeney
- ❖ Pôle bois : Gérer le concours Bat'Innovant et construire le bâtiment témoin, rue du puits à Preuschedorf, d'ici 2015
- ❖ Pôle bois : Construire le hall d'activités bois et le centre d'affaires sur la ZA Hégeney
- ❖ Pôle bois : Accompagner la création et l'animation de l'association Synergie Bois Local, réunissant les professionnels de la filière forêt-bois locale, pendant les 3 premières années
- ❖ Porter et développer l'Espace Info-Energie (EIE) Nord-Alsace
- ❖ Mener à bien l'étude de renaturation du Seltzbach, d'ici fin 2013, pour une mise en oeuvre dans la suite
- ❖ Porter et coordonner le programme Zéro-phyto pour une mise en oeuvre à l'échelle des communes du territoire (phase 1 et 2)
- ❖ Porter et organiser une "Fête de la rivière" transfrontalière en avril 2013
- ❖ Préparer la mise en place, courant 2013, de la "Redevance Incitative" pour le financement de la gestion des déchets
- ❖ Mener à bien la phase 2 de l'OCM
- ❖ Construire le dernier tronçon de la route de Willenbach, dans le cadre de l'extension de l'usine ISRI, et définir, d'ici 2014, un projet définitif pour un nouveau périmètre "ZA Willenbach", à soumettre ensuite à la DUP
- ❖ D'ici mi-2013, établir un schéma intercommunal ZA et DD, en lien avec la Charte départementale
- ❖ Accompagner, courant 2013, l'actualisation du SCoT Alsace du Nord
- ❖ Centre Woerth : Assurer la reprise de la librairie-papeterie comme point d'attractivité par un entrepreneur indépendant

- ❖ Centre Woerth : Réaménager un restaurant au rez-de-chaussée du bâtiment 1 Grand'rue et chercher un repreneur
- ❖ Centre Woerth : Mener toutes les démarches nécessaires (y compris une DUP) pour pouvoir lancer les travaux de création d'un espace commercial au rez-de-chaussée de l'ilôt urbain Grand'Rue/rue courbe/rue de Soultz/rue des cigognes
- ❖ Centre Woerth : Chercher les investisseurs nécessaires pour aménager des logements privés dans les étages de l'ilôt urbain Grand'Rue / rue courbe / rue de Soultz / rue des cigognes
- ❖ Centre Woerth : D'ici 2015, aménager des logements adaptés (TIC-Santé) pour personnes âgées dans les étages du 1 et du 80 Grand'Rue
- ❖ Finaliser l'aménagement de la ZA Woerth Sud, lancer la commercialisation et aboutir à la construction des premiers lots vendus, d'ici 2015
- ❖ Elaborer d'ici 2014 une stratégie de secteur « Pechelbronn » autour de la reconquête des friches industrielles et des terroirs, notamment des propriétés intercommunales, y compris la Maison des Energies, autour de l'habitat, des activités (clusters géothermie/dépollution), de la valorisation loisir/tourisme du patrimoine pétrolier, en s'appuyant sur l'étude MeteorResorts, à formaliser par le PADD du PLUi.
- ❖ Pour favoriser le maintien et l'implantation de familles à Lembach, diversifier l'accueil petite enfance par une structure dédiée d'ici 2017
- ❖ D'ici début 2014, accompagner les communes dans la définition d'une organisation scolaire équilibrée du territoire
- ❖ SIG : Mettre à jour les données existantes
- ❖ SIG : Exploiter l'outil en soutien des projets communaux et intercommunaux
- ❖ SIG : Etablir, d'ici 2015, un catalogue des données (ressources cartographiques, méta-données - inventaire des ressources, gestion des fournisseurs/utilisateurs)
- ❖ Organiser au minimum deux rencontres annuelles pour les secrétaires de mairie
- ❖ Préparer une mutualisation des outils paie / finances en profitant de la mise en oeuvre, d'ici le 1/1/2015, de la dématérialisation de la chaîne comptable (protocole PES V2)
- ❖ Conseiller les communes sur les économies d'énergie à réaliser sur leur patrimoine, à travers le « conseil en énergie partagé (cep) »
- ❖ Aménagement numérique : Accompagner les études d'ingénierie et de programmation du CG67 (SDTAN)
- ❖ Aménagement numérique : Accompagner les initiatives d'application autour de la maison de la santé à Woerth
- ❖ Réaliser, d'ici 2015, la première tranche des itinéraires cyclables programmés dans le schéma (priorité 1 et expérimentations)
- ❖ Œuvrer pour un maintien des liaisons transfrontalières de proximité existantes (Bremendell, Obersteinbacher Totenweg, Wengelsbach, Litschhof)
- ❖ Construire, d'ici 2015, un hangar de stockage pour la Banque de matériel
- ❖ Faciliter, d'ici fin 2013, la gestion des Maisons de services (MDSA / Ancienne Gare / MDSE) par le réaménagement de l'accueil et des bureaux, la sécurisation des espaces et un outil de pilotage à distance (ENTELA)
- ❖ Contribuer à la mise en oeuvre du PIG Renov'habitat 67, via un conventionnement, suite à une réflexion comment abonder les aides
- ❖ Poursuivre, en attendant la définition d'une politique "habitat", l'aide aux particuliers pour la rénovation de leurs bâtiments anciens.
- ❖ Sensibiliser et accompagner les porteurs de projets de réhabilitation par l'architecte-conseil mutualisé



Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

1, rue de l'Obermatt

67360 DURRENBACH

Tél. 03 88 90 77 60

Agent en charge du Plan de Développement Durable :

Till HARRES, Directeur des projets, Agent de développement

Tél : 03 88 90 77 66 -- till.harres@sauer-pechelbronn.fr

www.sauer-pechelbronn.fr